



**CEPE**

Centre d'étude sur la  
pauvreté et l'exclusion

## LA PERSISTANCE DU FAIBLE REVENU AU QUÉBEC

**Rédaction et analyse : Frédéric Savard**

**Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion**

Direction générale adjointe des politiques, de l'évaluation,  
de la recherche et des relations intergouvernementales

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, rue Saint-Amable, 4<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 646-0425, poste 67271

Courriel : CEPE@mess.gouv.qc.ca

Le présent document peut être consulté sur le site Web du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) à l'adresse suivante : [www.cepe.gouv.qc.ca](http://www.cepe.gouv.qc.ca). La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.

**Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015**

ISBN (en ligne) : 978-2-550-73200-6

© Gouvernement du Québec



# TABLE DES MATIÈRES

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>2. RECENSION DES ÉCRITS</b>	<b>3</b>
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>6</b>
<b>4. ANALYSE</b>	<b>7</b>
Pauvreté persistante sur la base du nombre d'années de faible revenu	<b>7</b>
Pauvreté au regard du revenu moyen sur la période	<b>13</b>
<b>5. CONCLUSION</b>	<b>17</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>18</b>

## RÉSUMÉ

Les taux de faible revenu statiques ou usuels sont des indicateurs largement utilisés pour rendre compte du faible revenu à un moment dans le temps. Toutefois, cette mesure ne nous informe pas sur la dynamique sous-jacente observée à ce moment. Il est donc important de s'intéresser aux phénomènes des transitions (entrées et sorties) et de la persistance du faible revenu à l'aide de données longitudinales (nombre d'années à faible revenu) afin de pouvoir moduler les interventions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en fonction de la nature du faible revenu (transitoire versus permanente). La forme que prend la pauvreté constitue donc une information essentielle pour qui souhaite mener une politique publique de lutte contre la pauvreté.

Les résultats de nos travaux indiquent clairement qu'on est en présence d'une certaine dichotomie de la pauvreté au Québec, et ce, peu importe la méthode utilisée pour définir la pauvreté persistante. En fait, ils suggèrent que chez la population des personnes à faible revenu, on observe deux groupes plus ou moins égaux. En effet, la moitié des personnes à faible revenu au Québec le sont de façon plus ou moins persistante, tandis que chez l'autre groupe, cet état semble n'être que passager.

## 1. INTRODUCTION

Les taux de faible revenu sont des indicateurs largement utilisés pour rendre compte de la situation de la pauvreté. En règle générale, cette mesure de la pauvreté s'appuie sur des enquêtes qui tracent le portrait de la population à un moment donné dans le temps (enquête transversale résultant en un indicateur dit « statique »).

Bien que le taux de faible revenu révèle le nombre de personnes vivant dans la pauvreté à un moment précis dans le temps, cette mesure ne nous informe pas sur la dynamique sous-jacente observée à ce moment. Par dynamique, on entend les phénomènes des transitions (entrées et sorties) et de la persistance (nombre d'années à faible revenu) du faible revenu, lesquels peuvent être examinés à l'aide de données longitudinales qui permettent de suivre les mêmes individus sur une période de temps donnée. Comme le soulignent certaines études (Oxley et al. [2000]; OCDE [2001]; Valletta [2005]), l'analyse de la dynamique du faible revenu est importante dans la mesure où les interventions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront différentes en présence d'un phénomène de nature transitoire, comparativement à une forme de faible revenu plus chronique. La forme que prend la pauvreté constitue donc une information essentielle pour qui souhaite mener une politique publique adéquate de lutte contre la pauvreté en présence d'une période de pauvreté de courte ou de longue durée.

En outre, comme le soulignent Oxley et al. (2000), bien que la pauvreté soit un « évènement » de court terme pour plusieurs, elle constitue également un phénomène bien plus répandu que ne l'indiquent les taux de pauvreté statique. En effet, derrière cet « instantané » se cachent de nombreux mouvements parmi les pauvres. D'une part, les auteurs observent que la proportion des individus qui subissent un état de pauvreté persistant (six années consécutives en situation de faible revenu) après impôt et transfert est plutôt faible (1 à 6 % de la population des pays étudiés). D'autre part, la proportion de la population ayant vécu au moins une année de pauvreté au cours de ces six ans reste beaucoup plus élevée (12 à 38 % de la population des pays étudiés). Les taux de faible revenu usuels risquent donc de fournir des informations trompeuses conduisant à sous-estimer la part de la population qui connaît la pauvreté au moins une fois au cours d'une période de plusieurs années et à surestimer la part de celle qui vit en permanence dans cet état.

Malgré l'importance de cet aspect, force est d'admettre que peu d'analyses sur ce sujet ont été faites, notamment au Québec (Crespo, 2010). Par ailleurs, la plupart des études sur cette question se sont appuyées sur des données de la décennie des années 1990 et peu d'entre elles ont analysé ce phénomène pour les années 2000, notamment à l'échelle du Québec.

Cette étude vise donc à documenter la persistance du faible revenu au Québec depuis le début du nouveau millénaire. Pour ce faire, nous utiliserons deux concepts pour définir ce phénomène. D'une part, nous analyserons la pauvreté persistante sous l'angle du nombre d'années de faible revenu vécu par les personnes. Cette approche a le mérite d'être abondamment utilisée dans la littérature. D'autre part, nous proposons l'utilisation d'un concept peu répandu pour caractériser le faible revenu persistant, en l'occurrence la pauvreté au regard du revenu moyen sur une période d'analyse donnée. Cette méthode permet de tenir compte des flux de revenus sur une période supérieure à l'année. Ainsi, c'est en comparant la moyenne des revenus sur une période donnée à la moyenne des seuils de faible revenu pour cette même période que nous pourrions qualifier la pauvreté d'être persistante ou non. L'utilisation de ce concept permet de tenir compte de la succession d'épisodes de pauvreté. Lorsqu'on utilise un indicateur de la persistance de la pauvreté fondé sur un épisode type, une personne qui a vécu dans la pauvreté pendant trois ans, en est sortie durant un an, puis y est retombée pour quatre ans est considérée comme ayant connu deux épisodes de pauvreté, soit de trois et de quatre ans respectivement. Or, un tel profil laisse supposer un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté pendant la totalité de la période considérée (OCDE 2001). L'application de ces

deux concepts nous permettra donc de mieux saisir la dynamique du faible revenu et de tracer les frontières entre la pauvreté persistante et transitoire de la population du Québec et des sous-groupes retenus aux fins de l'analyse.

La suite de ce texte est organisée comme suit. Dans un premier temps, un survol des écrits sur le sujet est présenté. La section suivante traite des aspects méthodologiques de la démarche. On y trouve l'information relative à la base de données utilisée ainsi que les particularités qui lui sont associées. Il y est également question de la définition de la mesure de faible revenu retenue. Par la suite, nous exposons les résultats de l'analyse qui reposent sur les deux concepts retenus pour qualifier le faible revenu persistant. Les conclusions qui se dégagent de cette analyse et les avenues à privilégier pour les recherches futures font l'objet d'une discussion dans la dernière section.

## 2. RECENSION DES ÉCRITS

En 2001, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'est penchée sur la dynamique de la pauvreté dans les pays de l'Union européenne en examinant, notamment, la durée des épisodes de pauvreté ainsi que la fréquence et la nature des mouvements d'entrées et de sorties du faible revenu. Pour ce faire, elle a utilisé le Panel communautaire des ménages (PCM), qui recueille de l'information concernant plusieurs pays de l'Union européenne. Les données sur lesquelles s'appuie l'étude portent sur la période 1993-1995. Pour sa part, le seuil de faible revenu a été défini comme étant à 50 % de la médiane des revenus après impôt et transfert ajustés, afin de tenir compte de la taille des ménages.

L'analyse met en évidence un paradoxe, à savoir qu'il existe à la fois des mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté et des mécanismes d'engrenage à long terme. Les épisodes de pauvreté dans les pays étudiés sont en général courts et semblent le plus souvent correspondre à une détérioration passagère de la situation des personnes qui les subissent. Environ 19,2 % de la population auraient connu au moins un épisode de faible revenu entre 1993 et 1995 (moyenne du PCM). En revanche, la plupart des personnes qui connaissent généralement plusieurs épisodes de pauvreté et qui ont un revenu moyen inférieur au seuil de pauvreté sur une longue période représentent un pourcentage plus faible de la population. À cet égard, les auteurs estiment qu'environ 3,8 % des personnes auraient été à faible revenu au cours des trois années sur lesquelles porte l'étude (moyenne du PCM).

En plus d'utiliser des indicateurs classiques pour mesurer ces différents phénomènes, les auteurs ont fait intervenir un concept différent et intéressant dans la mesure où il permet de tenir compte du flux de revenus sur une période supérieure à l'année. Cet indicateur, qu'ils ont appelé « pauvreté au regard du revenu permanent », est donné par la moyenne des revenus sur plusieurs années, laquelle est ensuite comparée au seuil moyen de pauvreté pour la même période. Cet indicateur se fonde sur la théorie voulant que le niveau de vie soit davantage déterminé par le « revenu permanent » (c'est-à-dire le revenu « lissé » sur une période relativement longue) que par le revenu d'une seule année. En règle générale, l'utilisation de cet indicateur aboutit à une mesure de faible revenu persistant plus élevée (7,9 % de la population - moyenne du PCM) que celle qui ressort de l'examen de la mesure traditionnelle. Cela amène les auteurs à penser qu'un pourcentage très important des personnes recensées comme étant pauvres au cours de l'une des années étudiées ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour maintenir un niveau de vie correct, du moins sur l'horizon temporel de l'étude (trois ans). En d'autres termes, les rechutes contribuent à expliquer la différence entre ces deux mesures de persistance du faible revenu. En effet, la plupart des personnes qui parviennent à échapper à la pauvreté au cours d'une année y retomberont dans un délai relativement court. Notons que ces deux aspects de la pauvreté s'observent dans tous les pays analysés, mais que leur importance relative varie. En général, les pays ayant un taux de pauvreté élevé, selon la mesure traditionnelle (autrement dit au regard du revenu annuel), se caractérisent également par une plus grande persistance de la pauvreté.

Les résultats de l'étude montrent également que les mouvements observés coïncident souvent avec des changements par rapport à l'emploi, notamment la variation du nombre de personnes qui travaillent au sein du ménage ou de l'intensité du travail (nombre de mois travaillés durant l'année, par exemple). Les changements qui touchent la structure familiale sont moins souvent associés à ces mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté. Cependant, l'entrée dans la pauvreté liée à une diminution du nombre de personnes actives dans le ménage s'explique plus souvent par le départ d'un de ses membres que par la perte d'emploi de l'un de ces derniers (c'est le cas environ une fois sur trois dans les pays membres de l'Union européenne et près de deux fois sur trois aux États-Unis).

De son côté, Valletta (2005) s'est intéressé à la dynamique de la pauvreté en comparant les expériences de pauvreté chronique à l'aide de panels d'individus représentatifs au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, qui couvrent une période de six ans au cours des années 1990. Pour chacun des pays, l'échantillon a été limité aux particuliers des ménages comportant un chef de famille en âge de travailler (de 64 ans ou moins), en raison des différences marquées de la dynamique du revenu et de la structure des transferts gouvernementaux aux aînés par rapport au reste de la population dans la plupart des pays. Le seuil de pauvreté est établi en fonction du revenu du ménage disponible (revenu après impôt et transfert) équivalent, qui correspond à 50 % de la valeur médiane de chaque année dans chacun des pays. Enfin, cet auteur utilise également le concept de « pauvreté au regard du revenu permanent », qu'il calcule pour sa part sur une base de six années lorsqu'il traite de la pauvreté persistante.

Les résultats de cette étude montrent d'importantes différences dans la dynamique de la pauvreté entre les quatre pays, la pauvreté étant relativement persistante au Canada et aux États-Unis (avec 9,1 % et 10,6 % de la population à faible revenu pendant l'ensemble de la période), comparativement à la situation en Allemagne (4,4 %) et en Grande-Bretagne (5,4 %). Les facteurs explicatifs, tels que la structure familiale et la situation de l'emploi, ainsi que les changements qui en découlent, ont généralement les mêmes répercussions sur la dynamique de la pauvreté dans ces pays. Cependant, on observe quelques distinctions lorsqu'on compare ces derniers. La persistance et les transitions de pauvreté sont étroitement liées au niveau de scolarité et aux fluctuations des gains aux États-Unis, à la structure familiale au Canada, et aux politiques fiscales et de transfert des gouvernements en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Parmi les événements qui augmentent le risque de pauvreté persistante, le divorce a eu l'effet le plus important dans tous les pays, accroissant la probabilité d'appauvrissement (par rapport à la moyenne de l'échantillon). Cependant, la fréquence du divorce est faible, comparativement à la perte de l'emploi à plein temps du chef de famille ou du conjoint. L'auteur estime donc que la perte d'un emploi à plein temps est, parmi toutes les variables explicatives, celle qui a l'effet le plus important sur la pauvreté dans chacun des quatre pays. L'instabilité de l'emploi, telle que mesurée par la variation du nombre de mois travaillés, est plus fréquente que la perte du travail à plein temps, mais son effet sur le faible revenu est beaucoup plus minime, surtout en Allemagne, où il est pratiquement nul.

Les résultats de l'étude vont également dans le même sens que ceux de l'OCDE (2001) puisque l'auteur constate que la pauvreté persistante s'accroît généralement avec les taux de pauvreté mesurés de façon traditionnelle. Enfin, les résultats montrent que les transitions vers le faible revenu et les épisodes de pauvreté persistante sont liées à l'instabilité de l'emploi et à l'éclatement de la famille dans les quatre pays. En effet, les valeurs de ses estimations sont les plus élevées pour ces variables. Le niveau de scolarité est également crucial aux États-Unis, la persistance de la pauvreté étant manifestement élevée chez les membres de ménages où le chef de famille est peu scolarisé. La stabilité familiale et la participation au marché du travail sont donc des déterminants importants pour échapper à la pauvreté en Amérique du Nord et en Europe.

Dans une analyse des entrées et sorties du faible revenu en France, Zoyem (2002) en arrive également à la conclusion que l'emploi demeure un facteur explicatif important de ces mouvements. Par ailleurs, les résultats de son étude montrent également que même si un niveau d'étude élevé protège généralement une personne contre la pauvreté, il n'en demeure pas moins que cette variable perd de son importance une fois que l'on devient pauvre. Enfin, les transitions au regard de la pauvreté sont généralement associées à une évolution brutale des revenus, essentiellement liée à une augmentation ou une baisse du volume d'activité. Quel que soit le seuil de pauvreté retenu, la dynamique de celle-ci ne résulte donc pas simplement de petites fluctuations des ressources autour d'un seuil donné, mais traduit généralement une modification sensible de la situation des ménages en matière d'emploi. La forte récurrence de la pauvreté montre toutefois que ces changements de situation ne s'avèrent pas toujours durables. Pour en arriver à ces constats, l'auteur utilise la partie française du Panel européen des ménages. L'étude se concentre sur les ménages en âge d'activité (dont la personne de référence est âgée de 17 à 60 ans et n'est ni étudiante, ni retraitée). Enfin, il utilise les indicateurs traditionnels de faible revenu, mais également le concept de « pauvreté au regard du revenu permanent ». Le seuil de faible revenu a été défini comme se situant à 60 % de la médiane des revenus ajustés.

Plus près de nous, Finnie et Sweetman (2003) se sont intéressés à la dynamique de la pauvreté à l'échelle canadienne. Ils ont utilisé des données administratives longitudinales et utilisé 50 % de la médiane des revenus après impôt ajustés pour tenir compte de la taille des familles comme seuil de faible revenu. Ce seuil a été calculé pour chacune des années de l'analyse (1992 à 1996) et la moyenne de ces derniers a été utilisée comme seuil de référence du faible revenu. Sur l'ensemble de l'échantillon, les chercheurs constatent que 5,9 % de la population était à faible revenu durant les années à l'étude, alors que 20,5 % de la population a vécu au moins un épisode de faible revenu de 1992 à 1996. Par ailleurs, leurs résultats montrent que la situation familiale est un déterminant important des mouvements d'entrées et de sorties du faible revenu. Les familles monoparentales, tout comme les personnes seules, présentent des taux d'entrée en situation de faible revenu relativement plus élevés et des taux de sortie plus faibles que les couples. Les familles qui ne peuvent compter sur un deuxième gagne-pain sont donc beaucoup plus vulnérables face à la pauvreté.

Ren et Xu (2011) se sont également intéressés à la dynamique du faible revenu au Canada en regardant l'effet de différents seuils de faible revenu (SFR après impôt, MFR après impôt [50 %] et MPC) sur cette dynamique à l'aide des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada. Les données utilisées portent sur les années 2000. Ils en arrivent à la conclusion que l'évaluation globale de la dynamique du faible revenu varie peu selon le seuil de faible revenu considéré. Ils constatent également que le fait d'être en situation de faible revenu transitoire est pour une bonne part un phénomène propre au cycle de vie, cette situation étant plus courante dans certains groupes d'âge et chez les personnes seules, de sorte que l'âge et la composition de la famille jouent un rôle important à cet égard. Enfin, bien que les personnes en situation de faible revenu persistant représentent un petit pourcentage de la population totale, les auteurs observent que ce pourcentage est plus haut parmi les groupes à risque élevé (comme les mères seules, les immigrantes et immigrants récents, les membres des minorités visibles, les personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé et celles qui ont des limitations fonctionnelles).

Pour sa part, Crespo (2010) s'est intéressé aux transitions comme l'entrée et la sortie d'un épisode de faible revenu en comparant la situation du Québec à celle des autres provinces canadiennes et en analysant les circonstances ou événements touchant les familles qui peuvent avoir une influence sur la fréquence de ces entrées ou sorties. Il utilise les données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada et la mesure de faible revenu après impôt (50 % de la médiane des revenus ajustés) comme seuil de faible revenu. De 1993 à 1994 et de 2005 à 2006, le

taux d'entrée moyen s'est établi à 3,5 % au Québec, contre 33,6 % pour le taux de sortie<sup>1</sup>. Comparé à l'Ontario et aux autres régions du Canada, le Québec compte à la fois le plus faible taux d'entrée et le plus faible taux de sortie. Néanmoins, l'auteur constate que l'évolution inverse de ces taux au cours de cette période explique la diminution observée du faible revenu au Québec au cours de cette période. Un examen plus approfondi des données sur les taux d'entrée montre que pour les périodes allant de 1993 à 1998 et de 1999 à 2004, environ 13,4 % et 11,1 % des personnes vivent une seule entrée dans le faible revenu, alors que 2,1 % et 0,8 % d'entre elles vivent deux épisodes ou plus de faible revenu. La répétition des épisodes semble donc un événement rare et, de surcroît, en diminution pendant la période de l'analyse. Du côté des sorties du faible revenu, l'auteur constate qu'environ 15,1 % (1993 à 1998) et 11,1 % (1999 à 2004) des personnes vivent une sortie, tandis que cette proportion se chiffre à 1,5 % et 0,9 % respectivement pour celles qui en ont vécu deux ou plus. Enfin, les résultats de l'étude vont également dans le sens voulant que la stabilité familiale et la participation au marché du travail contribuent grandement à échapper à la pauvreté. Du côté des éléments qui favorisent la sortie du faible revenu, retenons que l'accession à un revenu de travail, l'union conjugale ainsi que l'amélioration du niveau de scolarité du soutien principal de la famille économique demeurent des éléments importants. Les constats auxquels en arrive l'auteur sont appuyés par de nombreuses études qu'il a consultées à ce sujet, soit une vingtaine. Ces dernières suggèrent que les aspects liés au travail, à la composition de la famille et aux caractéristiques du soutien économique de l'unité familiale jouent un grand rôle dans la dynamique du faible revenu.

En somme, parmi les études qui se sont penchées sur la situation, les résultats confirment l'idée largement répandue selon laquelle la stabilité familiale et la participation au marché du travail contribuent grandement à échapper à la pauvreté.

### 3. MÉTHODOLOGIE

Les résultats de notre étude s'appuient sur le volet longitudinal de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada. Cette dernière constitue une importante source de données sur le revenu des familles, des ménages et des personnes canadiennes. Il s'agit d'une enquête menée auprès des ménages des dix provinces canadiennes, à l'exception de ceux des réserves indiennes, des résidents d'institutions et des casernes militaires. Il convient de faire ici quelques observations d'ordre général concernant l'utilisation de ces données. L'analyse de la pauvreté touche une faible proportion de répondants à l'enquête. Dès lors, les échantillons des personnes en situation de faible revenu posent certains problèmes d'échantillonnage lorsqu'il est question de les ventiler selon certaines caractéristiques. Ces erreurs peuvent s'amplifier au fur et à mesure que les sous-groupes réduisent la taille de l'échantillon. Certains croisements de variables n'ont donc pu faire l'objet d'une analyse, et ce, même s'ils étaient d'intérêt. Par ailleurs, l'utilisation de données longitudinales exacerbe le problème lié à la précision des statistiques dans le cas de certains sous-groupes de la population en raison de l'érosion des répondants au fil du temps. Les données longitudinales sur lesquelles repose notre analyse couvrent la période de 2005 à 2010, soit une cohorte de six ans. Des 5 859 répondants québécois à l'enquête en 2005, seulement 4 201 y étaient toujours présents six ans plus tard, ce qui représente une érosion de l'ordre de 28,2 %.

Pour conclure cet aspect, seuls les répondants de moins de 65 ans ayant répondu à l'enquête au cours des six années ont été retenus. Ce choix repose sur des différences marquées de la structure des transferts gouvernementaux aux aînés, tout comme la dynamique du faible revenu de ces derniers par rapport au reste de la population. De plus, les personnes ayant changé de province au cours de

1. Le taux d'entrée représente le pourcentage d'une cohorte de personnes n'étant pas à faible revenu durant l'année de référence (t) qui passe à faible revenu lors de l'année suivante (t + 1). Quant à lui, le taux de sortie est le pourcentage d'une cohorte de personnes à faible revenu durant l'année de référence (t) qui ne l'est plus durant l'année suivante (t + 1).

la période d'analyse sont exclues de notre échantillon, de même que celles qui n'ont pas participé à l'ensemble des années visées par l'enquête.

Par ailleurs, les personnes à faible revenu sont définies ici comme des personnes dont le revenu familial disponible à la consommation<sup>2</sup> se situe sous le seuil de faible revenu, mesuré ici par la Mesure du panier de consommation. Ce concept nous permet de suivre les situations de faible revenu sous l'angle de la couverture des besoins de base<sup>3</sup>. Comme le mentionne le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2009), cette mesure s'approche davantage d'une des composantes mesurables du concept de pauvreté tel que stipulé dans la Loi. En effet, en plus de la nourriture, des vêtements et du logement, déjà reconnus par les seuils de faible revenu de Statistique Canada, elle considère également le transport et d'autres dépenses jugées indispensables. De plus, contrairement aux seuils de faible revenu de Statistique Canada, cette mesure tient compte de la variation du coût de la vie entre les différentes provinces canadiennes et de la taille de la collectivité.

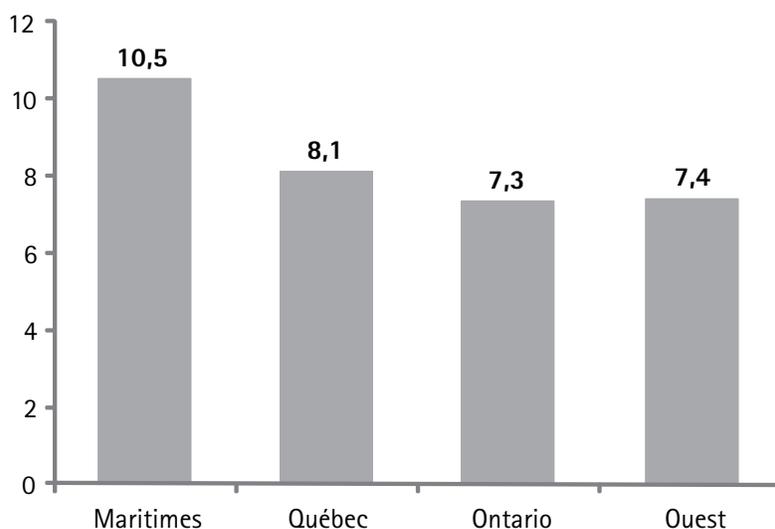
## 4. ANALYSE

### PAUVRETÉ PERSISTANTE SUR LA BASE DU NOMBRE D'ANNÉES DE FAIBLE REVENU

De 2005 à 2010, le taux de faible revenu s'est établi à 8,1 % en moyenne au Québec. Ce sont les provinces de l'Atlantique qui affichaient le plus haut taux pendant cette période (10,5 %), tandis que la proportion de la population à faible revenu était légèrement inférieure en Ontario (7,3 %) et dans les provinces de l'Ouest (7,4 %).

#### GRAPHIQUE 1

TAUX DE FAIBLE REVENU DES PERSONNES, MOYENNE SUR LA PÉRIODE 2005-2010 (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

2. Le revenu familial disponible à la consommation est défini comme étant le revenu total de la famille après impôt et transferts duquel est retranché certaines dépenses non discrétionnaires (cotisations à l'assurance emploi, dépenses de santé non assurées, frais de garde d'enfants, cotisations syndicales, cotisations au régime de retraite).

3. Cette mesure a été établie par Ressources humaines et développement des compétences Canada (aujourd'hui Emploi et Développement social Canada – EDSC) et retenue par le gouvernement du Québec pour suivre les situations de faible revenu sous l'angle de la couverture des besoins de base. Pour plus amples de renseignements à ce sujet, voir : [http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/Avis\\_CEPE.pdf](http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/Avis_CEPE.pdf).

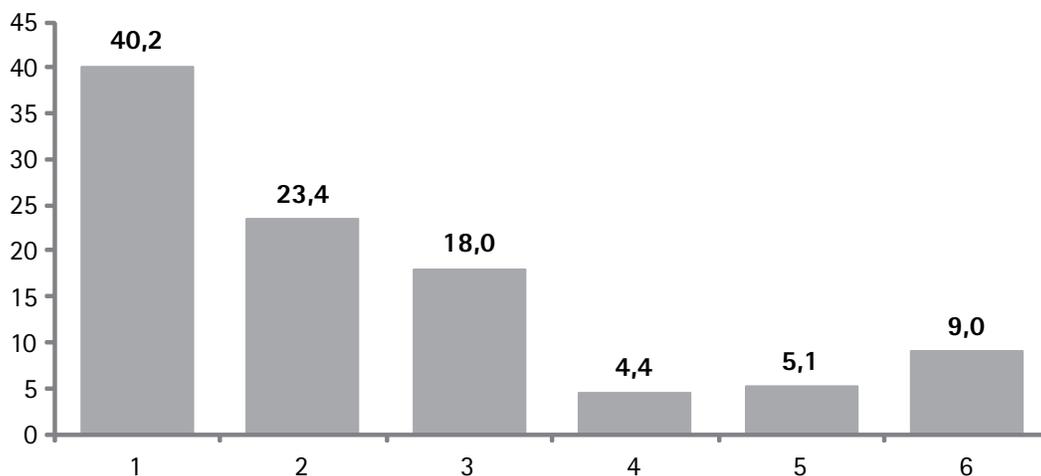
Toutefois, derrière cet instantané, de nombreux mouvements se cachent parmi la population à faible revenu. De 2005 à 2010, 20,1 % de la population du Québec avait vécu dans la pauvreté pendant au moins une année à un moment ou à un autre. À l'opposé, on constate que seulement 1,8 % de la population a vécu dans cet état à chacune des six années couvertes par notre analyse. Ainsi, bien qu'elle soit un événement de court terme pour beaucoup de personnes au Québec, elle constitue également un phénomène bien plus répandu que ne l'indiquent les taux de pauvreté statiques ou usuels. De plus, ces données suggèrent qu'il existe des flux importants d'entrées et de sorties du faible revenu. En effet, de 2005 à 2010, on constate qu'en moyenne, 43,6 % de la population à faible revenu est sortie de la pauvreté. Toutefois, ces sorties peuvent être de courte durée en raison du fait d'une variation marginale du revenu disponible de ces personnes, laquelle ne leur a permis de dépasser que légèrement les seuils de faible revenu. En effet, on constate que l'écart moyen entre le revenu disponible et le seuil de faible revenu des personnes qui en sortent s'est établi à environ 2 340 \$ durant la période d'analyse. Du côté des entrées dans le faible revenu, on remarque qu'elles affichent une proportion moyenne similaire aux sorties de la pauvreté (42,5 %). Toutefois, l'écart moyen entre le revenu disponible et le seuil de faible revenu des personnes qui y entrent est de loin supérieur, en valeur absolue, à celui des sorties. Sur la période d'analyse, l'ampleur du « manque à gagner » de ces personnes atteignait près de 5 200 \$<sup>4</sup>.

Tout comme ce qu'indique la littérature traitant de la dynamique du faible revenu, les facteurs qui influencent le plus les mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté sont l'accès (pertes) à des revenus marchands supplémentaires et l'union conjugale (séparation).

L'examen des statistiques sous l'angle de la répartition de la population à faible revenu selon le nombre d'années dans cet état de 2005 à 2010 montre que pour une vaste majorité de ces individus, les épisodes de faible revenu ont duré trois ans ou moins (81,5 %), qu'ils soient consécutifs ou non.

## GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION À FAIBLE REVENU SELON LE NOMBRE D'ANNÉES À FAIBLE REVENU SUR LA PÉRIODE 2005-2010 (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

4. La proportion de sortie du faible revenu exprime les sorties de la pauvreté de t à t + 1 en pourcentage de la population pauvre en t. La proportion d'entrée dans le faible revenu exprime les entrées dans la pauvreté de t à t + 1 en pourcentage de la population pauvre en t + 1.

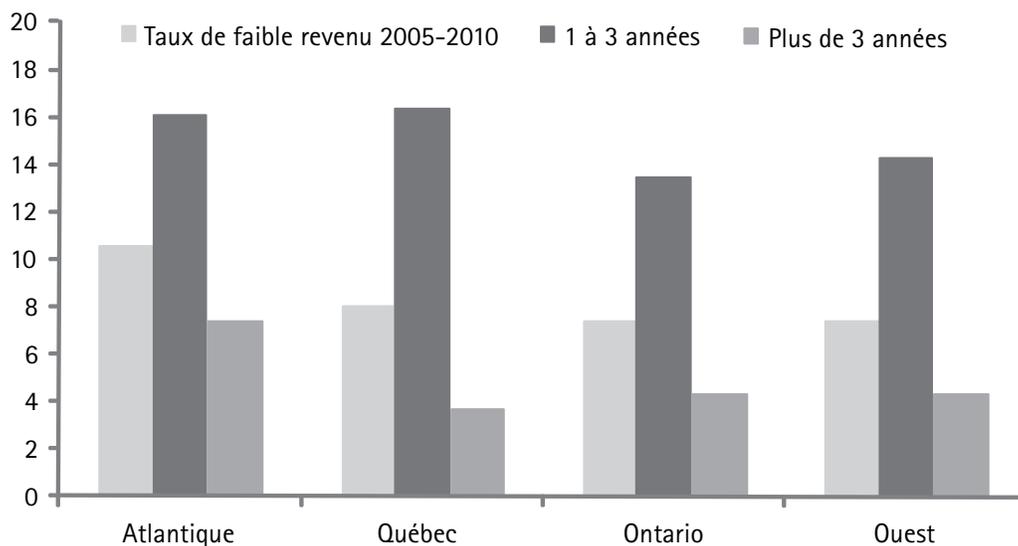
Puisque nos travaux s'intéressent, dans un premier temps, à la pauvreté persistante sous l'angle du nombre d'années de faible revenu des personnes, nous avons dû catégoriser ces situations selon la durée des épisodes de faible revenu. En raison de la fracture marquée entre les personnes à faible revenu ayant vécu trois années ou moins dans la pauvreté de celles y ayant passé plus de trois années entre 2005 et 2010, nous avons regroupé cette population en deux groupes. Le premier groupe comprend celles et ceux ayant vécu trois années ou moins dans la pauvreté et le deuxième regroupe celles et ceux y ayant passé plus de trois ans. Dès lors, il est possible de représenter la pauvreté selon trois dimensions, que nous avons définies comme suit :

- Le taux de faible revenu statique ou usuel : mesuré par la proportion de la population à faible revenu dans l'ensemble de la population de moins de 65 ans;
- Le taux de faible revenu « transitoire » : mesuré par la proportion de la population ayant vécu trois années ou moins dans la pauvreté parmi l'ensemble de la population de moins de 65 ans;
- Le taux de faible revenu « persistant » : mesuré par la proportion de la population ayant vécu plus de trois années dans la pauvreté parmi l'ensemble de la population de moins de 65 ans.

La répartition selon le nombre d'années à faible revenu montre qu'environ 16 % de la population étudiée a vécu une forme de pauvreté « transitoire » entre 2005 et 2010, soit un taux deux fois plus important que celui présenté par le taux de faible revenu usuel. Par ailleurs, l'examen des statistiques révèle qu'une partie moins importante de la population que ce que décrit le taux de faible revenu statique a vécu cette situation de façon prolongée. On estime que moins de 4 % de la population du Québec âgée de moins de 65 ans avait vécu plus de trois années à faible revenu entre 2005 et 2010. Malgré cette proportion relativement faible, il convient de souligner que les personnes à faible revenu persistant représentent tout de même la moitié de la population à faible revenu au Québec, tel que mesuré par le taux de faible revenu traditionnel. Enfin, les statistiques à ce sujet pour les autres juridictions canadiennes montrent que le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest affichent le plus faible taux de faible revenu « persistant », tandis que les provinces de l'Atlantique affichent le plus élevé.

### GRAPHIQUE 3

TAUX DE FAIBLE REVENU SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE FAIBLE REVENU SUR LA PÉRIODE 2005-2010 (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

L'examen des données sur la base des caractéristiques socioéconomiques des personnes en fonction de la durée des épisodes de faible revenu révèle toutefois des différences notables qui se dessinent entre celles qui sont victimes de pauvreté « persistante » et celles qui vivent des situations de faible revenu de forme « transitoire ». Ces caractéristiques ont été établies sur la base de l'année 2005. Le tableau 1 présente certaines caractéristiques socioéconomiques selon trois groupes distincts de la population, à savoir l'ensemble de la population, celle ayant vécu une forme de pauvreté « transitoire » et celle qui vit une forme de pauvreté « persistante ».

Tout d'abord, les femmes sont plus à risque que les hommes de vivre une situation de pauvreté persistante. Ce même constat est fait pour la pauvreté que nous avons qualifiée de transitoire.

On constate également que les personnes de 45 ans ou plus sont surreprésentées parmi la population ayant vécu plus de trois années à faible revenu de 2005 à 2010. Alors qu'elles ne comptaient que pour 30,5 % de la population étudiée, les personnes de 45 à 64 ans regroupaient plus de 60 % de celles qui avaient vécu plus de trois années dans la pauvreté. En somme, près d'une personne de 45 à 64 ans sur dix (9,5 %) vivait dans la pauvreté depuis plus de trois ans au cours de la période d'analyse. La forte concentration de ce groupe reflète probablement le fait que les revenus n'évoluent guère à partir d'un certain âge, de sorte que celles et ceux qui se retrouvent dans cette situation tendent à y rester longtemps. Notamment, la recherche d'un nouvel emploi à la suite d'une mise à pied s'avère plus ardue pour ces personnes. De plus, elles sont plus susceptibles d'être frappées par une certaine forme d'incapacité liée au vieillissement. À cet égard, on constate que parmi la population vivant une situation de faible revenu persistante, les personnes atteintes d'une incapacité, en chômage, ou encore inactives sont largement surreprésentées et très peu présentes sur le marché du travail, ce qui n'est probablement pas étranger à la forte surreprésentation de la population de 45 à 64 ans dans cette situation.

Même si l'âge est un facteur qui augmente le risque de vivre une situation de faible revenu persistante, la situation familiale peut également y jouer un rôle. Entre 2005 et 2010, près de la moitié des personnes victimes de pauvreté persistante vivaient seules (46,5 %). Cette proportion est de loin supérieure à ce que l'on observe dans la population en général, alors que ce groupe ne représentait qu'un peu plus d'une personne sur dix (11,9 %). Les familles monoparentales sont également surreprésentées, alors qu'elles comptaient pour près d'une personne sur cinq en situation de faible revenu persistant (17,7 %), tandis qu'elles regroupaient moins d'une personne sur dix dans l'ensemble de la population (9,7 %). Ici, le fait que les caractéristiques des personnes soient présentées sur la base de l'année 2005 cache probablement des changements dans la composition de la famille au cours des années suivantes. Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans notre revue de la littérature, le changement dans la composition familiale au fil du temps est un déterminant important qui influence grandement les entrées et les sorties de la pauvreté. Dès lors, cette réalité peut expliquer en partie les différences qu'on observe entre la pauvreté transitoire et persistante lorsque l'analyse porte sur les types d'unités familiales.

Un autre élément qui ressort de l'analyse des données est le rôle que joue l'éducation dans le risque de vivre une situation de faible revenu. En fait, on remarque que le risque d'être victime de pauvreté persistante diminue fortement avec le niveau de scolarité. Les personnes détenant moins qu'un diplôme d'études secondaires forment le groupe le plus à risque de connaître une telle situation. Cette catégorie regroupait plus de deux personnes à faible revenu persistant sur cinq (42,1 %), alors qu'elles représentent la plus petite proportion de l'ensemble de la population. À l'autre bout du spectre, les diplômées et diplômés universitaires ne constituaient que 3,4 % de la population vivant dans la pauvreté persistante, mais regroupaient près du quart de l'ensemble de la population. En somme, l'éducation protège contre les épisodes de faible revenu prolongés, mais ce constat est moins probant pour les épisodes de pauvreté transitoire. Encore une fois, les prémisses mises de l'avant pour

effectuer notre analyse peuvent expliquer en partie ce constat, dans la mesure où les personnes ont pu augmenter leur niveau de compétences au-delà de 2005.

Enfin, le fait de demeurer dans une région comptant moins de 30 000 habitants augmente également le risque de connaître une situation de faible revenu persistante. À l'inverse, vivre dans une région de plus de 500 000 habitants réduit ce risque. Ce constat est en partie lié au fait que les probabilités d'intégrer le marché du travail sont plus élevées dans les grandes agglomérations que dans les petites en raison d'un tissu industriel plus diversifié.

Par ailleurs, à certains égards, les caractéristiques des personnes victimes de pauvreté « transitoire » se rapprochent de celles de la population en général. Les personnes à faible revenu de courte durée semblent donc plus représentatives d'une large couche de la société. Toutefois, leurs caractéristiques diffèrent sensiblement de celles qui sont victimes de pauvreté persistante. Elles sont relativement jeunes (18 à 34 ans) et plus présentes sur le marché du travail. Contrairement aux personnes qui vivent une situation de pauvreté prolongée, une proportion marginale d'entre elles souffre d'une forme d'incapacité.

En somme, le visage de la pauvreté persistante, tel que mesuré ici, pourrait prendre les traits d'une personne âgée de 45 à 64 ans, vivant seule et relativement peu scolarisée.

On constate donc une certaine dichotomie entre le profil des personnes à faible revenu selon la durée des épisodes de faible revenu. Dès lors, sur cette base, la seule utilisation des taux de faible revenu traditionnels pour établir un diagnostic visant à lutter contre la pauvreté peut s'avérer trompeur, dans la mesure où les taux de faible revenu usuels sont le reflet de deux situations de pauvreté fort différentes.

Le tableau 1 résume les statistiques abordées dans cette section.

**TABLEAU 1**

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES ET LE NOMBRE D'ANNÉES À FAIBLE REVENU, QUÉBEC, 2005-2010

	ENSEMBLE DE LA POPULATION	1 À 3 ANNÉES	PLUS DE 3 ANNÉES
<b>Sexe</b>			
Homme	49,3	46,7	46,6
Femme	50,7	53,3	53,4
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Âge</b>			
Moins de 18 ans	24,4	25,5	12,1
18 à 24 ans	8,9	17,6	4,9
25 à 34 ans	15,6	13,1	5,3
35 à 44 ans	20,6	15,8	17,2
45 à 54 ans	21,7	17,7	35,0
55 à 64 ans	8,8	10,2	25,5
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Structure familiale</b>			
Personnes seules	11,9	17,5	46,5
Couples sans enfants	17,5	12,4	22,3
Couples avec enfants	51,8	46,4	13,5
Monoparentale	9,7	18,5	17,7
Autres	9,1	5,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau de scolarité (population 25 à 64 ans)</b>			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	17,3	23,0	42,1
Études secondaires terminées	23,2	18,9	29,4
Certificat postsecondaire non universitaire	31,8	33,7	16,7
Diplôme ou certificat universitaire	23,3	20,9	3,4
Non applicable, Ne sait pas	4,4	3,7	8,5
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Statut d'activité (population 18 à 64 ans)</b>			
Travail	72,1	54,4	28,0
Chômeur ou Inactif	24,6	42,2	49,1
Incapacité	3,4	3,4	22,9
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Taille de la région de résidence</b>			
Moins de 30 000	25,3	27,5	34,4
30 000 à 499 000	20,0	13,0	24,7
500 000 et plus	54,7	59,5	40,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

## PAUVRETÉ AU REGARD DU REVENU MOYEN SUR LA PÉRIODE

Les transitions entre pauvreté et non pauvreté résultent souvent d'une multitude de facteurs. Comme nous l'avons vu précédemment, les caractéristiques de la population à faible revenu persistant diffèrent sensiblement de celles de la population à faible revenu « transitoire » et de celles de la population en général. Toutefois, l'approche préconisée pour définir la pauvreté persistante peut être sujette à controverse en raison de la nature subjective des critères qui ont mené à faire une distinction entre la pauvreté « transitoire » (trois années ou moins) et la pauvreté « persistante » (plus de trois années).

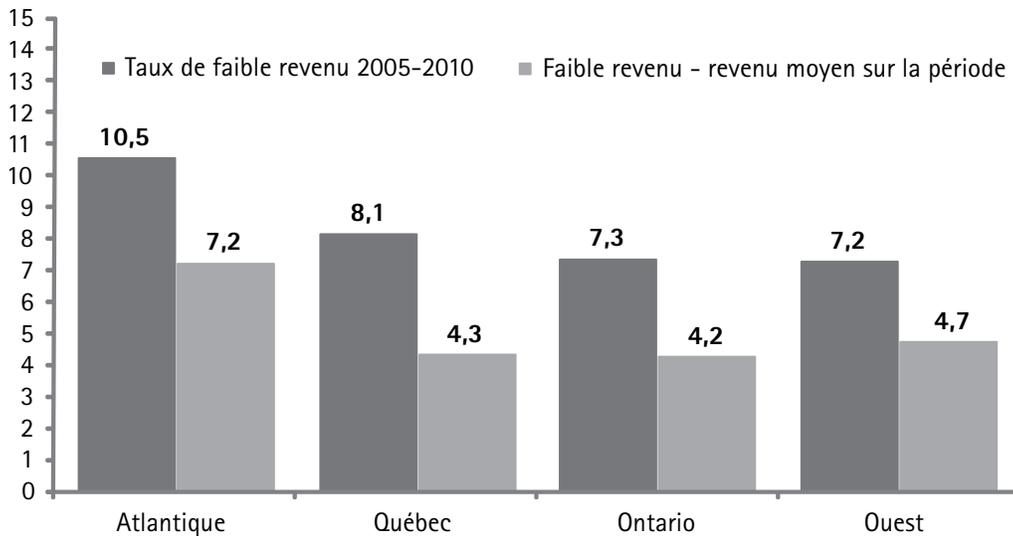
L'analyse de la pauvreté sous l'angle du « revenu moyen sur la période » nous permet d'introduire une nouvelle variable d'analyse qui permet de tenir compte des flux de revenus pendant une période supérieure à l'année. Ainsi, cette nouvelle variable pour mesurer la pauvreté persistante résulte du calcul de la moyenne des revenus sur plusieurs années, en l'occurrence la période 2005 à 2010, laquelle est ensuite comparée à la moyenne des seuils de faible revenu de la MPC pendant la même période. L'utilisation du revenu moyen permet donc d'atténuer l'effet des valeurs extrêmes sur la période d'analyse.

Les individus ayant un revenu moyen inférieur au seuil moyen de faible revenu seront donc considérés comme vivant une situation de faible revenu persistante, ce qui implique que les flux de revenus qu'ils perçoivent au cours de la période d'analyse ne leur permettent pas de maintenir un niveau de vie suffisant pour dépasser le seuil de faible revenu moyen pendant la période. Cet indicateur de la pauvreté persistante trouve ses assises dans la théorie voulant que le niveau de vie soit davantage lié à la moyenne des revenus perçus sur une longue période qu'au revenu d'une seule année. En d'autres termes, cette mesure permet de tenir compte de la succession d'épisodes de pauvreté. Lorsqu'on utilise un indicateur de la persistance de la pauvreté fondé sur un épisode type, une personne qui a vécu dans la pauvreté pendant trois ans, en est sortie un an, puis y est retombée pour quatre ans, est considérée comme ayant connu deux épisodes de pauvreté, de trois et quatre ans respectivement. Or, un tel profil laisse supposer un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté pendant la totalité de la période considérée.

Au Québec, entre 2005 et 2010, plus de la moitié (52,9 %) des personnes à faible revenu ont vécu une situation de faible revenu persistante. Au cours de cette période, le taux de faible revenu persistant s'établissait à 4,3 % de la population couverte par notre échantillon, alors que le taux de faible revenu usuel ou statique affichait 8,1 %. C'est dans les provinces de l'Atlantique que ce taux était le plus élevé, tandis que dans le reste du Canada, il s'apparentait à celui du Québec. Toutefois, c'est au Québec que la part du faible revenu persistant dans l'ensemble du faible revenu est la plus petite. La pauvreté persistante, telle que nous l'avons définie, est une réalité beaucoup plus présente que ce que laisse suggérer l'utilisation d'un indicateur basé sur un nombre maximal d'années à faible revenu, comme nous l'avons présenté auparavant (1,5 % de la population de notre échantillon a été pauvre pendant les six ans de l'enquête). Par contre, elle s'apparente à la proportion de la population ayant passé plus de trois années à faible revenu (3,7 %).

## GRAPHIQUE 4

TAUX DE FAIBLE REVENU SELON LA DÉFINITION DE FAIBLE REVENU RETENUE (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

Les personnes les plus à risque de vivre une situation de faible revenu persistante ont, à peu de choses près, les mêmes caractéristiques que celles définies à la section précédente (plus de trois années à faible revenu). Comme on peut le constater au tableau 2, les personnes à risque de vivre une situation de faible revenu persistante sont relativement âgées (45 à 64 ans), habitent souvent seules, ont un niveau d'éducation relativement faible, vivent avec une incapacité ou encore, sont inactives ou à la recherche d'un emploi. Rappelons que ces caractéristiques ont été établies sur la base de l'année 2005.

Les personnes victimes de pauvreté persistante se distinguent toutefois de celles identifiées à faible revenu à l'aide des taux de faible revenu traditionnels.

Comme on peut le constater au tableau 2, on remarque que même si la population de 45 à 64 ans constitue le groupe le plus à risque de vivre une forme de pauvreté persistante, ce constat devient plus nuancé lorsqu'on analyse les statistiques traditionnelles du taux de faible revenu. En fait, l'examen de ces statistiques montre que les jeunes de 18 à 34 ans représentaient près du quart de la population à faible revenu, contre moins du dixième des personnes à faible revenu persistant.

Par ailleurs, les résultats laissent entendre que les hommes (51,3 %) seraient légèrement plus à risque de vivre une situation de pauvreté prolongée que les femmes (48,7 %), alors que les statistiques usuelles sur le faible revenu montrent plutôt que la population féminine (57,5 %) a les plus fortes probabilités de vivre une situation de pauvreté, comparativement aux hommes (42,5 %). Ce constat peut surprendre, car il diverge de ce que nous avons présenté auparavant. Il est toutefois fort probablement non significatif d'un point de vue statistique en raison de la promiscuité des estimations faites à ce sujet.

Bien que l'utilisation de l'une ou l'autre des statistiques pour décrire la pauvreté selon le type d'unité familiale pointe en direction des mêmes groupes à risque, à savoir les personnes seules et les familles monoparentales, on constate que les données traditionnelles sur la pauvreté chez ces deux groupes sous-estiment l'incidence du faible revenu dans ces types d'unités familiales. D'un côté, alors qu'elles regroupent près de 35 % des personnes à faible revenu identifiées à l'aide des taux de faible revenu traditionnel, les personnes seules englobent plus de 40 % de la population à faible revenu identifiée

à l'aide de la méthode du revenu moyen sur la période. On observe le même phénomène chez les familles monoparentales. En fait, seuls les couples avec enfants voient leur importance relative bondir en présence du taux de faible revenu traditionnel (34,3 %). Malgré une présence relativement importante parmi les pauvres, il n'en demeure pas moins que les couples avec enfants courent moins de risque d'être victimes d'une forme de pauvreté persistante.

En ce qui concerne l'éducation, on n'aperçoit pas de changement majeur en présence de l'une ou l'autre des méthodes de calcul du faible revenu. Par ailleurs, on remarque que la présence d'une incapacité comme facteur explicatif de la pauvreté est sous-estimée par l'utilisation des taux de faible revenu traditionnel. Enfin, on constate que ces taux sous-estiment l'importance de la pauvreté persistante dans les régions de moins de 30 000 habitants et la surestiment dans celles qui comptent 500 000 habitants ou plus. Un peu comme à l'image de la pauvreté persistante fondée sur un nombre d'années, l'accès au marché du travail peut être relativement plus facile dans les grandes agglomérations que dans les petites en raison d'une structure industrielle plus diversifiée. Cela se reflète dans les taux de faible revenu transitoire davantage élevés dans les grandes agglomérations.

Le recours à un indicateur de pauvreté persistante mesurée par le revenu moyen sur une période donnée montre donc qu'une bonne partie des personnes recensées comme étant à faible revenu au cours d'une année donnée ne disposent pas des ressources financières suffisantes pour se maintenir à un niveau de vie leur permettant de couvrir leurs besoins de base sur l'horizon temporel de six ans utilisé ici. Cet indicateur nous permet donc de mieux circonscrire le phénomène du faible revenu et d'adapter les interventions pour lutter plus efficacement contre l'une ou l'autre des formes de pauvreté. En effet, le potentiel d'intégration au marché du travail des personnes vivant une situation de faible revenu prolongé diminue grandement avec les années en raison, entre autres, de la « dépréciation » du capital humain.

TABLEAU 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES ET RÉPARTITION DE LA POPULATION À FAIBLE REVENU SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU RETENUE, QUÉBEC, 2005-2010

	ENSEMBLE DE LA POPULATION	FAIBLE REVENU - REVENU MOYEN SUR LA PÉRIODE	TAUX DE FAIBLE REVENU STATIQUE
<b>Sexe</b>			
Homme	49,3	51,3	42,5
Femme	50,7	48,7	57,5
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Âge</b>			
Moins de 18 ans	24,4	15,2	19,7
18 à 24 ans	8,9	4,0	14,7
25 à 34 ans	15,6	4,0	10,2
35 à 44 ans	20,6	16,5	14,8
45 à 54 ans	21,7	35,7	24,4
55 à 64 ans	8,8	24,7	16,3
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Structure familiale</b>			
Personnes seules	11,9	41,2	34,9
Couples sans enfants	17,5	20,2	15,4
Couples avec enfants	51,8	17,7	34,3
Monoparentale	9,7	20,9	15,5
Autres	9,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau de scolarité (population 25 à 64 ans)</b>			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	17,3	35,9	36,6
Études secondaires terminées	23,2	24,0	23,8
Certificat postsecondaire non universitaire	31,8	25,2	21,4
Diplôme ou certificat universitaire	23,3	7,3	12,7
Non applicable, Ne sait pas	4,4	7,6	5,4
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Statut d'activité (population 18 à 64 ans)</b>			
Travail	72,1	30,0	35,2
Chômeur ou Inactif	24,6	48,0	53,5
Incapacité	3,4	22,1	11,3
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Taille de la région de résidence</b>			
Moins de 30 000	25,3	33,1	22,1
30 000 à 499 000	20,0	19,6	19,8
500 000 et plus	54,7	47,3	58,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*; Compilation : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

## 5. CONCLUSION

Les taux de faible revenu statiques ou usuels sont des indicateurs largement utilisés pour rendre compte du faible revenu à un moment donné. Toutefois, cette mesure ne nous informe pas sur la dynamique sous-jacente observée à ce moment. Il est donc important de s'intéresser aux phénomènes des transitions (entrées et sorties) et de la persistance du faible revenu à l'aide de données longitudinales (nombre d'années à faible revenu). Cette approche est importante dans la mesure où les interventions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale seront différentes en présence d'un phénomène de nature transitoire, comparativement à une forme de faible revenu persistante.

Les résultats de nos travaux indiquent clairement, et ce, peu importe la méthode utilisée pour définir la pauvreté persistante, qu'on est en présence d'une certaine dichotomie de la pauvreté au Québec. En fait, ils suggèrent que chez la population de personnes à faible revenu, on observe deux groupes plus ou moins égaux. En effet, la moitié des personnes à faible revenu au Québec le sont de façon plus ou moins persistante, tandis que chez l'autre groupe, cet état semble n'être que passager.

D'une part, les personnes victimes de pauvreté persistante sont relativement âgées (45 à 64 ans), habitent souvent seules, ont un niveau d'éducation relativement faible et vivent avec une incapacité ou encore, sont inactives ou à la recherche d'un emploi. La forte concentration de ce groupe reflète probablement le fait que les revenus n'évoluent guère à partir d'un certain âge, de sorte que celles et ceux qui se retrouvent dans cette situation tendent à y rester longtemps notamment, parce que la recherche d'un nouvel emploi à la suite de la perte de leur travail s'avère plus ardue pour eux. De plus, ces personnes sont plus susceptibles d'être frappées par une certaine forme d'incapacité liée au vieillissement. Enfin, mentionnons que le fait d'habiter une petite région (moins de 30 000 habitants) augmente le risque de vivre une situation de faible revenu prolongée.

À l'opposée, les personnes vivant une situation de faible revenu transitoire sont relativement jeunes (moins de 34 ans), de sexe féminin, forment un couple avec enfants et ont un emploi ou encore, sont à la recherche d'un emploi. Ce constat peut être lié au phénomène propre au cycle de vie caractérisé par le fait que la composition familiale entre en ligne de compte pour ce groupe d'âge (Ren et Xiu, 2011). Rappelons ici que le statut familial est un déterminant important du faible revenu. Enfin, contrairement aux personnes qui vivent une situation de pauvreté prolongée, une proportion marginale d'entre elles souffre d'une forme d'incapacité.

Ces résultats militent donc en faveur d'une intervention adaptée à la forme de pauvreté en présence de laquelle nous nous trouvons. Les mesures de lutte contre la pauvreté doivent tenir compte de l'hétérogénéité de la population pauvre et la formulation des politiques doit en conséquence être différenciée et appropriée. L'utilisation d'un indicateur de faible revenu basé sur la moyenne des revenus pendant une période donnée permet de mieux apprécier le phénomène et d'adapter nos interventions afin de lutter également contre la pauvreté persistante, qui est plus aigüe que la pauvreté transitoire.

Certes, il aurait été intéressant de comparer nos résultats avec les données d'une période antérieure aux années 2000 afin de pouvoir mesurer plus précisément les progrès réalisés en la matière. Malheureusement, les seuils de faible revenu retenus, en l'occurrence la Mesure du panier de consommation, n'ont été établis qu'au début des années 2000. L'utilisation d'une autre mesure de faible revenu pourrait remédier à ce problème. Enfin, en raison de l'abandon du volet longitudinal de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, il sera malheureusement impossible de refaire ce genre d'étude dans l'avenir afin d'apprécier l'évolution du faible revenu chronique et de potentiellement ajuster les politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté, le cas échéant.

## RÉFÉRENCES

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2009), « Prendre la mesure de la pauvreté, Proposition d'indicateurs devant servir à mesurer la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec », Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Québec, 75 p.

CRESPO, Stéphane (2010), « Entrer et sortir d'un épisode de faible revenu », *Portrait social du Québec*, Institut de la statistique du Québec, p. 191-212.

FINNIE, Ross et Arthur SWEETMAN (2003), « Poverty dynamics: empirical evidence for Canada », *Revue canadienne d'économique*, Vol. 36, n° 2, p. 291-325.

FLEURY, Dominique et Myriam FORTIN, « Les travailleurs à faible revenu au Canada », *Horizon*, volume 7, n° 2, décembre 2004, p. 51-57.

OXLEY, Howard, Thai-Thanh DANG et Pablo ANTOLÍN (2000), « Dynamique de la pauvreté dans six pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 30, p. 7-55.

OCDE (2001), « Quand l'argent fait défaut : la dynamique de la pauvreté dans les pays de l'OCDE », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2001*, p. 37-93.

REN, Zhe (Jerry) et Kuan XU (2011), « Dynamique et déterminants du faible revenu selon différents seuils : nouvelles observations relatives au Canada en 2000 et après », Statistique Canada, produit n° 75F0002M au catalogue.

VALETTA, Rob (2005), « Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées : la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », Statistique Canada, produit n° 75F0002MIF au catalogue.

ZOYEM, Jean-Paul (2002), « La dynamique des bas revenus : une analyse des entrées-sorties de la pauvreté », Document de travail, Institut national de la statistique et des études économiques.

*Travail, Emploi  
et Solidarité sociale*

Québec 